



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC
L'ASSOCIATION HI LEVELZ POUR
L'ORGANISATION D'UN CONCERT LE 26
MAI 2018**

**DÉCISION N° AU-18-129
EN DATE DU 14 MAI 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association Hi Levelz, représentée par Monsieur Léo Petit, dont le siège social est situé 30, rue des Vignerons – 94 300 Vincennes – pour l'organisation du concert « Back Pause Play Tour », le samedi 26 mai 2018, dont le coût total est fixé à 500 € (cinq cents euros) Nets ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2017-2018.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Hi Levelz, représentée par Monsieur Léo Petit, dont le siège social est situé 30, rue des Vignerons – 94 300 Vincennes – un contrat de cession pour l'organisation du concert « Back Pause Play Tour », le samedi 26 mai 2018, dont le coût total est fixé à 500 € (cinq cents euros) Nets ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180514-lmc1H5214H1-AR Date de réception en Préfecture : 14/05/2018 Date de Publication : 14/05/2018

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de
la culture et du tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180514-Imc1H5214H1-AR
Date de réception en Préfecture : 14/05/2018
Date de Publication : 14/05/2018